



ASSEMBLEE GENERALE DES COMMUNES FORESTIERES

Le mercredi 11/05/2022 - 13h45 – 16h45- A Lamanon

ORDRE DU JOUR

13h45 – 14h00 Accueil des participants

14h00 – 14h30 Assemblée générale statutaire

Introduction et Rapport moral du Président
Rapport d'activités
Rapport financier : validation des comptes

14h30 – 15h10 Interventions des personnalités présentes

15h10 – 16h40 Communiquer et associer les habitants dans la gestion forestière – Interventions et échanges

« Dans ma commune, la forêt fait école » ou la forêt pédagogique : retour d'expérience de la commune de Lamanon - *Anne-Flore Grech, adjointe au maire, et Maylis Porte, cheffe de projet des Communes forestières*

La concertation au sein d'une commission forêt élargie : retour d'expérience de la commune de Gréasque – *Michel Ruiz, maire ou Marc Laurent, adjoint au maire*

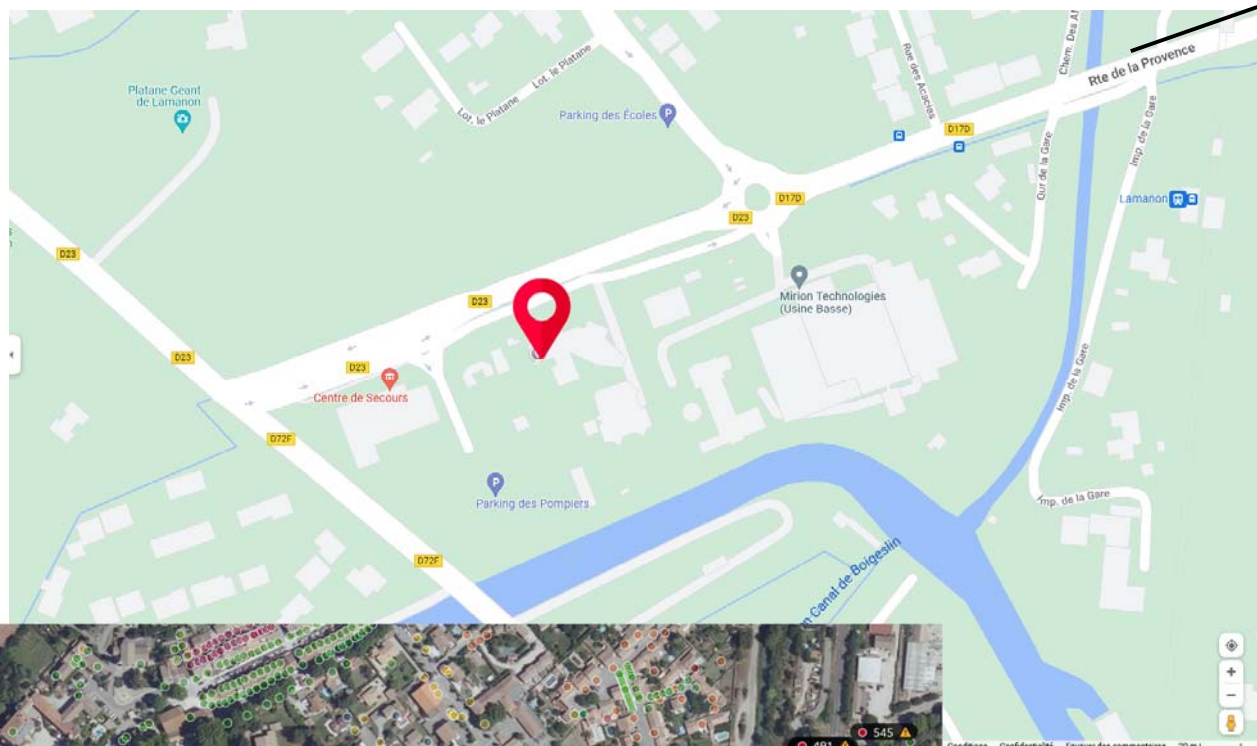
16h40 – 16h45 Clôture

PLAN D'ACCES

Maison du Temps libre à Lamanon
D23 (à côté du Centre de secours) - 186 route de la Provence

Parking à proximité

Direction A7
Sortie Sénas n° 26



COORDONNEES SUR PLACE

En cas de problème de dernière minute (empêchement, retard...), merci de contacter :
Alice Mongin au 07 48 10 37 92

COMMUNES FORESTIÈRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Pavillon du Roy René · Valabre CD7 · 13120 Gardanne · Tél. 04 42 51 54 32
contact13@communesforestieres.org · www.communesforestieres-paca.org